

Un renvoi d'enfants qui questionne

Asile La famille Güven, hébergée jusqu'à mercredi dernier dans le Centre de retour de Bellelay, a été renvoyée en Croatie par les services suisses de la migration. Le Canton donne davantage de détails.

Alexandre Wälti
Barbara Roelli

L'histoire d'une famille kurde de Turquie, les Güven, a fait l'actualité, notamment après l'intervention d'une vingtaine de policiers au Centre de retour de Bellelay la semaine dernière. Ils séjournaient depuis six mois sur le territoire suisse et doivent à présent retourner au point de départ de leur périple migratoire.

Comme la Croatie a été leur premier pays de transit, les Güven ont repris la route des Balkans sur ordre des autorités. «Je ne peux pas vous dire davantage sur ce cas particulier, en raison de la protection des données personnelles», explique Alexander Maurer, chef du Service des migrations du Canton de Berne, au micro de TeleBilingue. «Si des décisions négatives dans le domaine de l'asile sont rendues pour certaines personnes, la Confédération ordonne le renvoi. Le Canton l'exécute.» Le haut fonctionnaire précise que les autorités «prennent toujours contact avec les demandeurs d'asile, notamment grâce à des entretiens. S'ils ne quittent pas volontairement le territoire, nous devons monter un peu la pression».

Un renvoi forcé

Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, les forces de l'ordre helvétiques ont ainsi appréhendé la famille dans leur chambre en plein sommeil. «La démarche est légale. C'est la procédure classique», insiste Alexander Maurer. «L'heure d'intervention dépend de l'heure du départ de l'avion affrété par la Confédération. Il faut toujours suffisamment de temps pour faire les bagages. Cela peut être le matin ou l'après-midi.» La famille Güven et leurs enfants



Le Centre de retour de Bellelay a été le théâtre d'une interpellation d'une famille kurde de Turquie, la semaine dernière.

archives Alexandre Wälti

avaient fui la Turquie après le séisme de magnitude 7,8 sur les 9 niveaux de l'échelle de Richter du 6 février 2023. Or, selon les autorités suisses, les Kurdes ne sont pas persécutés en Turquie et n'ont dès lors pas le droit à l'asile en Suisse. L'association biennoise «Alle Menschen/tous les êtres humains» critique, elle, ce renvoi forcé, en estimant que tous les Kurdes sont menacés dans la nation d'Erdogan.

Au-delà des considérations purement juridiques, l'intervention a surtout réveillé une par-

tie des résidents du Centre de retour de Bellelay. Plusieurs d'entre eux ont entendu les cris de madame Güven (voir Le JdJ du 6 juillet). «Nous menons toujours des entretiens plus approfondis avec les familles qui ont des enfants», assure Alexander Maurer. «Nous essayons de procéder de manière la plus calme et agréable possible. Et nous insistons beaucoup sur le départ volontaire. Mais, à la fin, nous devons agir pour le renvoi sur ordre du Secrétariat d'Etat aux migrations.»

Cette intervention en pleine nuit questionne en raison de la présence d'enfants parmi les personnes renvoyées et les autres demandeurs d'asile. «Le personnel de la Police cantonale bernoise est très bien formé pour ces situations. Nous avons aussi un membre de la Commission nationale de la prévention de la torture sur place», précise le haut fonctionnaire. «Il est clair que cette mesure n'est pas agréable. C'est une tâche difficile pour les personnes touchées tout comme pour nous.

Il est ainsi prioritaire de rendre le renvoi le moins désagréable possible.»

Rappelons que le Centre de retour de Bellelay a été ouvert à la suite de la fermeture de celui de Bienne-Boujean à la fin du mois de juillet 2022. Selon les informations du Canton de Berne, l'espace accueille environ 25 personnes dans le bâtiment du personnel de l'ancien site hospitalier de Bellelay. La société ORS exploite le centre pour le compte de l'Office de la population du Canton de Berne.

77

Il est prioritaire de rendre le renvoi le moins désagréable possible.

Alexander Maurer
Chef du Service des migrations du Canton de Berne

L'entreprise ne s'exprime pas sur le cas des Güven pour des raisons de neutralité nécessaire pour leur activité.

Du côté de la Police cantonale bernoise, les réponses n'abondent pas. «Nous ne nous prononçons pas sur les cas individuels et, pour des raisons tactiques, nous ne donnons aucune indication sur notre manière de procéder», écrit une porte-parole des forces de l'ordre. «Nous effectuons les expulsions sur mandat du Secrétariat d'Etat aux migrations conformément aux dispositions légales.»

Fin de l'aventure pour le restaurant De La Tour

Bienne L'établissement italien en vieille ville va fermer ses portes à la fin du mois de juillet, malgré un joli 14/20 au Gault&Millau.

Julie Gaudio

L'information est tombée sur le site internet du Gault&Millau. Le restaurant De La Tour, à Bienne, va fermer ses portes à la fin du mois de juillet. Sur le site internet du guide culinaire, la gérante, Pina Gioia, justifie sa décision en raison d'un différend avec les propriétaires de l'immeuble. «Cela fait plus d'un an qu'ils voulaient rénover la cuisine. Malheureusement, malgré les efforts pour coordonner les travaux et préparer les rénovations sans compromettre

l'expérience de nos clients, nous n'avons pas réussi à nous entendre sur les termes du nouveau bail», explique-t-elle.

La cuisine ne serait pas fonctionnelle. «Nos remarques ont été prises en considération, mais nous ne pouvons pas assumer l'augmentation de loyer proposée. Raison pour laquelle je n'ai pas renouvelé le bail. Je vais mettre en vente le fonds de commerce et le mobilier», précise-t-elle au JdJ.

Cette annonce peut surprendre car, à l'automne dernier, l'établissement est entré



Pina Gioia (à droite) a repris le restaurant De La Tour en 2022, avant de faire venir le chef italien Gerardo Metta en 2023. archives Dominik Rickli

dans le Gault&Millau avec la très jolie note de 14/20, grâce à l'arrivée en cuisine du chef Gerardo Metta. Ce dernier a en outre obtenu une étoile Michelin pour l'autre restaurant dans lequel il officie: la Dispensa, à Neuchâtel, géré également par Pina Gioia et son époux, Franco.

Distingué au niveau mondial

En décembre dernier, c'était pourtant bien l'établissement biennois qui avait réussi à s'inscrire dans le classement «50 Best» des 50 meilleurs restaurants italiens du monde, à la

42e place. Seuls cinq suisses apparaissent dans ce Top 50: l'un est situé à Genève, deux à Zurich, un autre à Lugano. «Je suis très heureuse de l'envol que nous avons connu ici, car j'aime beaucoup Bienne. C'est un peu, désormais, comme si on nous coupait les ailes», déplore Pina Gioia.

Cette dernière ne souhaite pas renoncer à la cité seelandaise et promet de rechercher activement un nouvel endroit pour s'établir. «Mais en attendant, nous allons nous concentrer à Neuchâtel», confie-t-elle.